**ACCORD-CADRE**

**PRESTATIONS INTELLECTUELLES INFORMATIQUES**

**(P2I)**

**CADRE DE REPONSE TECHNIQUE**

**LOT 2**

**Projets spécifiques sous forme de Marchés subséquents**

Table des matières

[Note explicative à l’attention des soumissionnaires 3](#_Toc220060321)

[**1.** Compréhension du cadre et du périmètre du lot 2 *(180 lignes maximum, sur 10 points)* 4](#_Toc220060322)

[**2.** Organisation, gouvernance et méthodologie d’exécution *(160 lignes maximum, sur 20 points)* 4](#_Toc220060323)

[**3.** Livrables, qualité, tests et obligation de résultat *(160 lignes maximum, sur 20 points)* 4](#_Toc220060324)

[**4.** Sécurité, conformité et performance *(100 lignes maximum, sur 10 points)* 5](#_Toc220060325)

[***5.*** Planning, engagement forfaitaire et réversibilité *(100 lignes maximum, sur 10 points)* 5](#_Toc220060326)

[**6.** Études de cas *(400 lignes maximum au total, sur 30 points)* 5](#_Toc220060327)

[**7.** Conformité aux exigences du CCTP *(Caractère éliminatoire, non noté)* 9](#_Toc220060328)

# Note explicative à l’attention des soumissionnaires

Le présent Cadre de Réponse Technique (CRT) constitue un document structurant et obligatoire de la réponse au lot 2 - Projets spécifiques par marchés subséquents.

Ce CRT a vocation à :

* Mettre en évidence la capacité du candidat à comprendre les attentes du MEAE,
* Apprécier la pertinence des moyens proposés (organisation, profils, méthodes),
* Évaluer la qualité de la réponse au regard des engagements attendus.

**Instructions aux candidats**

* Le candidat répond de manière précise, concise et argumentée pour chaque point. Le CRT constitue un engagement opposable en phase d’exécution ;
* Il s’appuie sur des références réelles, livrables types, dispositifs concrets ou exemples issus de missions antérieures ;
* Il aligne ses réponses avec les méthodologies, délais et livrables attendus dans le CCTP ;
* Il ne modifie pas la structure du CRT. Tout ajout, retrait ou reformulation non justifiée entraîne une non-conformité ;
* Les réponses sont rédigées en police Arial, taille 11, interligne simple. Tout dépassement du nombre maximal de lignes indiqué n’est pas pris en compte dans l’analyse de l’offre ;
* Dans le dossier de réponse, le CRT complété doit être remis en 3 versions : Word, PDF et Excel. Le fichier Excel constitue la version de référence pour l’analyse et la notation des offres.

Le fichier Excel constitue la version de référence pour l’analyse et la notation.

**Répartition de la valeur technique**

La valeur technique est notée sur 100 points, répartis comme suit :

* Compréhension du cadre et du périmètre du lot 2 : 10 points
* Organisation, gouvernance et méthodologie d’exécution : 20 points
* Livrables, qualité, tests et obligation de résultat : 20 points
* Sécurité, performance et conformité : 10 points
* Planning, engagement forfaitaire et réversibilité : 10 points
* Études de cas : 30 points

Les sous-critères d’analyse ne sont pas communiqués aux candidats.

Le fichier Excel constitue la version de référence pour l’analyse et la notation.

# Compréhension du cadre et du périmètre du lot 2 *(180 lignes maximum, sur 10 points)*

Le Candidat décrit sa compréhension concernant :

* le rôle du Titulaire du lot 2 dans un accord-cadre multi-lots de prestations intellectuelles informatiques ;
* le mécanisme des marchés subséquents et de ses implications contractuelles ;
* la logique forfaitaire à obligation de résultat, valorisée au livrable ;
* les frontières du lot 2, notamment vis-à-vis du lot 1 (Assistance au pilotage de projets et accompagnement transverse) et du lot 4 (TRA).

Le Candidat précise le périmètre d’intervention, les exclusions explicites et les hypothèses structurantes de son engagement.

# Organisation, gouvernance et méthodologie d’exécution *(160 lignes maximum, sur 20 points)*

Le Candidat présente :

* l’organisation projet proposée pour l’exécution d’un marché subséquent ;
* la gouvernance mise en place, les circuits de décision, d’escalade et de validation ;
* sa méthodologie d’exécution (cycle en V, agile encadré, hybride) compatible avec une obligation de résultat ;
* les modalités de coordination avec l’Administration et les autres lots de l’accord-cadre.

Le Candidat explicite comment il garantit la maîtrise des délais, des risques et des engagements contractuels, sans recours à une logique de régie.

# Livrables, qualité, tests et obligation de résultat *(160 lignes maximum, sur 20 points)*

Le Candidat décrit :

* les livrables que vous produisez dans le cadre d’un marché subséquent et leur rattachement aux unités d’œuvre du BPU ;
* les critères de conformité, les modalités de validation et le lien entre livrables, service fait et paiement ;
* la mise en œuvre opérationnelle de son Plan d’Assurance Qualité (PAQ) ;
* sa démarche de tests producteur (lot 2), en distinguant clairement les tests internes de la tierce recette applicative (lot 4).

Le Candidat raisonne au livrable, et non en moyens ou en profils.

# Sécurité, conformité et performance *(100 lignes maximum, sur 10 points)*

Le Candidat explique :

* la mise en œuvre de son Plan d’Assurance Sécurité (PAS) ;
* la prise en compte des exigences de sécurité applicative, de conformité RGPD et d’accessibilité numérique ;
* les indicateurs de performance (KPI) applicables aux projets du lot 2, leurs modalités de mesure et de suivi.

# Planning, engagement forfaitaire et réversibilité *(100 lignes maximum, sur 10 points)*

Le Candidat présente :

* un planning type de marché subséquent, avec jalons contractuels ;
* la manière dont il garantit la couverture complète du périmètre par le forfait, y compris les sujétions ;
* les modalités de réversibilité, les livrables de fin de marché et l’assistance à la reprise.

# Études de cas *(400 lignes maximum au total, sur 30 points)*

Les études de cas ci-après ont pour objet d’évaluer la capacité du candidat à concevoir, structurer et exécuter des projets applicatifs complexes, conformément au CCTP du lot 2.

Il y répond de manière structurée aux trois études de cas représentatives des prestations attendues dans le cadre du lot 2. Les réponses apportées serviront de base à l’évaluation de la valeur technique de l’offre.

Disposition : Le chiffrage éventuellement demandé a pour seul objet d’apprécier la cohérence entre le volume fonctionnel, les unités d’œuvre mobilisées et l’approche méthodologique proposée. **Il ne fait l’objet d’aucune notation financière et n’est pas comparé entre les candidats**.

Pour chaque étude de cas, la réponse doit préciser :

* l’approche projet proposée (méthodologie, jalons) ;
* l’organisation des travaux et les profils mobilisés ;
* la gouvernance et la coordination avec l’Administration ;
* les risques identifiés et les leviers de maîtrise ;
* les livrables projetés, et leur mode de validation.

Le candidat peut illustrer sa réponse par des livrables types anonymisés, des extraits de planification, ou des documents issus de projets comparables.

Aucune maquette, développement ou démonstration technique n’est attendue.

1. **Étude de cas n°1 : Refonte d’une application de gestion des affectations diplomatiques***(120 lignes maximum, sur 10 points)*

Contexte :

Refonte d’un module PHP/MySQL obsolète, non conforme aux exigences de sécurité et peu interopérable. Le candidat décrit la structuration d’un marché subséquent, les livrables attendus, les UO mobilisées, la gouvernance, les risques et les critères de conformité.

Objectif :

Refonte complète en environnement full web sécurisé, avec reprise de données, UX/UI, interconnexions SI, conduite du changement et mise en production.

Le candidat décrit de manière détaillée les points suivants.

* Structuration du marché subséquent :
  + périmètre fonctionnel et technique retenu ;
  + exclusions explicites ;
  + hypothèses structurantes du forfait ;
  + articulation avec les autres lots (AMOA, TRA, exploitation).
* Méthodologie et jalonnement :
  + phases projet ;
  + jalons contractuels ;
  + livrables intermédiaires et finaux ;
  + modalités de validation par l’Administration.
* Livrables et conformité :
  + liste des livrables attendus ;
  + critères de conformité issus du CCTP ;
  + lien entre livrables, service fait et paiement.
* Unités d’œuvre et chiffrage :
  + UO du BPU mobilisées ;
  + justification de leur sélection ;
  + cohérence entre volume fonctionnel, UO et charge estimée.
* Organisation et gouvernance :
  + profils mobilisés ;
  + gouvernance projet ;
  + circuits de décision et d’escalade.
* Analyse des risques :
  + risques techniques, fonctionnels et calendaires ;
  + mesures de prévention et de maîtrise.

1. **Étude de cas n°2 : Développement d’un portail événementiel sécurisé***(140 lignes maximum, sur 10 points)*

Le candidat détaille l’architecture, la méthodologie d’exécution, le PAQ, les tests producteur, l’articulation avec la TRA, la sécurité et les UO mobilisées.

Contexte :

Portail événementiel exposé Internet, interopérable, sécurisé, accessible et administrable par des équipes non techniques.

Objectif :

Développement full web responsive, sécurisé, modulaire.

Le candidat décrit :

* Architecture applicative et technique
  + architecture cible ;
  + principes d’interopérabilité ;
  + choix technologiques structurants.
* Méthodologie d’exécution :
  + cycles de développement ;
  + jalons et livrables ;
  + gestion des évolutions et des retours métier.
* Qualité et tests (lot 2) :
  + PAQ appliqué au projet ;
  + tests réalisés par le producteur sur ses livrables ;
  + livrables de tests ;
  + préparation de la tierce recette (lot 4).
* Sécurité et conformité :
  + mise en œuvre du PAS ;
  + conformité sécurité, RGPD et accessibilité ;
  + livrables de sécurité.
* Gouvernance et coordination :
  + interaction MOA / DNUM / SSI ;
  + coordination avec la TRA ;
  + dispositifs de reporting.
* Unités d’œuvre et chiffrage :
  + UO mobilisées ;
  + justification au regard du périmètre ;
  + cohérence volume / méthode / charge.

1. **Étude de cas n°3 – Intervention sur un existant complexe à forte criticité** *(140 lignes maximum, sur 10 points)*

Le Candidat présente l’analyse de l’existant, la solution technique, les tests et non-régressions, le suivi des KPI, la réversibilité et les exigences de propriété intellectuelle.

Contexte :

Évolution ciblée sur un existant hétérogène à fort impact transverse et criticité élevée.

Objectif :

Analyser les impacts, sécuriser l’évolution, limiter les régressions.

Le candidat décrit :

* Analyse de l’existant :
  + méthode de reconstitution documentaire si nécessaire ;
  + cartographie fonctionnelle et technique ;
  + identification des dépendances critiques.
* Solution technique proposée :
  + architecture cible ou adaptée ;
  + prise en compte des contraintes de sécurité et de performance ;
  + justification des choix techniques.
* Qualité, tests et validation :
  + stratégie de tests producteur ;
  + gestion des non-régressions ;
  + articulation avec la TRA.
* Suivi de la performance :
  + KPI applicables ;
  + modalités de mesure ;
  + gestion des écarts.
* Réversibilité et fin de marché :
  + livrables de réversibilité ;
  + transfert de connaissance ;
  + clôture du marché subséquent.
* Unités d’œuvre et chiffrage :
  + UO mobilisées ;
  + cohérence avec la complexité de l’existant ;
  + justification des volumes.

# Conformité aux exigences du CCTP *(Caractère éliminatoire, non noté)*

Le candidat complète la matrice des exigences du lot 2, couvrant l’ensemble des 83 exigences, en précisant pour chacune :

* son acceptation sans réserve ;
* la référence éventuelle à sa réponse lorsqu’une exigence est explicitement traitée dans l’offre.

Toute exigence non acceptée sans réserve entraîne l’irrégularité de l’offre.